1027

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n° 1 au BULLETIN N° 9 de JUIN 1961 — 10 JUIN 1961

V I G N E

AVERTISSEMENT

MILDIOU.-

La situation orageuse actuelle étant très favorable au développement de la maladie, appliquer un traitement à la réception de cet avis. Pour les vignes en cours de floraison, utiliser seulement les fongicides organiques de synthèse.

INFORMATION

De nombreuses brûlures superficielles se présentant sous la forme de petites taches brunes à la face supérieure des feuilles sont observées depuis une semaine dans l'ensemble du vignoble.

Ces brûlures sont dues à l'action du cuivre des bouillies anti-mildiou utilisées par temps humide.

Imprimerie de la Station de Champagne - Directeur-gérant : L.BOUYX

Imp. Châlons-s-M. 1961 n°1234

P 20

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE.-

Dans toutes les cultures, il est conseillé de réaliser un traitement à réception.

Les dernières pluies ayant provoqué de nouvelles contaminations et des sorties de taches étant donc imminentes, il y a intérêt à assurer cette nouvelle protection avant toute période pluvieuse.

INFORMATIONS

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE.-

Ce parasite est peu fréquent cette année. Toutefois, dans les cultures où la présence de larves est constatée, ajouter un insecticide à la bouillie mise en oeuvre contre le mildiou.

CHARANÇON DES SILIQUES DU COLZA.-

Des concentrations de ce parasite sont observées localement sur colza de printemps.

Eventuellement intervenir à réception de l'avis, les femelles étant susceptibles de pondre immédiatement. Seuls les produits reconnus non dangereux pour les abeilles : TOXAPHENE, POLYCHLOROCAMPHANE, PYRENONE, peuvent être utilisés sur les colzas en pleine floraison.

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE.-

Les pontes de mouches du second vol deviennent plus nombreuses et quelques éclosions sont observées; toutefois, il n'y a pas à envisager de traitement dans l'immédiat.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.-

En secteurs chauds des pénétrations larvaires sont à redouter à partir du 15 juin. Pour les autres secteurs moins bien exposés, il y aura risque dès le 20 juin.

Mettre en oeuvre l'un des insecticides recommandés sur la liste publiée en début d'année.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.-

Bien qu'il n'y ait maintenant plus de risque de contaminations primaires, il importe d'ajouter un produit fongicide au traitement recommandé contre le carpocapse. En effet des taches de tavelure se remarquent assez fréquemment, en particulier dans les secteurs où la pluviométrie excédentaire d'avril n'a pas toujours permis de renouveler la protection après d'importantes précipitations.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

B.PINEAU et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

P. CUISANCE